



**RESEAU NATIONAL DE DÉFENSE DES DROITS HUMAINS (RNDDH)**  
**REZO NASYONAL POU DEFANN DWA MOUN**  
**NATIONAL HUMAN RIGHTS DEFENSE NETWORK**

Membre de la  
**fidh**

## **NEWS RELEASE**

### **COMMUNIQUE DE PRESSE**

**CONTACTER** : **Marie Yolène GILLES COLAS**  
**PHONE** : (509)2940-1222 / 3755-9591 / 3463-4192  
**Cell** : (509) 3728-8466

---

### ***Incident aux abords du Palais Législatif : le RNDDH condamne la passivité des forces de l'ordre***

---

Le *Réseau National de Défense des Droits Humains* (RNDDH) a appris avec consternation que le 21 juin 2016, il s'est tenu une manifestation au cours de laquelle des individus non identifiés ont lancé des pierres en direction du bâtiment abritant le *Parlement Haïtien*.

Le RNDDH rappelle que des organisations populaires avaient, à grand renfort de publicité, annoncé plusieurs jours à l'avance, la tenue d'une manifestation de support au Président Provisoire, Jocelerme PRIVERT dans le but de forcer les Parlementaires à décider de son maintien au pouvoir.

Le RNDDH regrette que des slogans menaçant de mettre le feu au *Palais Législatif*, aient été lancés par les manifestants si les Parlementaires décidaient de mettre fin au mandat du Président Provisoire.

Le RNDDH estime que l'incident du 21 juin 2016 a eu lieu avec la complicité expresse de la *Police Nationale d'Haïti* (PNH) pourtant chargée d'assurer la sécurité de tous et de chacun. En effet, la manifestation ayant été annoncée avec des menaces à peine voilées, il revenait à l'institution policière d'évaluer le niveau de risques et d'assurer efficacement la sécurité du *Palais Législatif*. Mais, malgré la présence du *Directeur Central de la Police Administrative* (DCPA), Joany CANEUS, sur les lieux, le dérapage n'a pu être évité.

Le RNDDH croit que si des partis politiques sont pointés du doigt dans ce qui s'est passé le 21 juin 2016, le *Conseil Supérieur de la Police Nationale* (CSPN) ainsi que les Parlementaires y ont aussi leur part de responsabilité :

- Les responsables des partis politiques et des organisations populaires semblent ne pas mesurer l'ampleur des dégâts qui peuvent être causés par les discours incitatifs à la violence de leurs partisans.
- Le CSPN semble ne pas se rendre compte qu'aujourd'hui plus que jamais, il est de son devoir de s'assurer que l'institution policière soit professionnelle et apolitique car le temps où la PNH était au service des tenants du pouvoir établi est définitivement révolu.
- Les Parlementaires semblent ne pas prendre en considération les problèmes réels de ce pays. Ils vivent dans l'opulence alors que la population croupit dans la misère. Ils ont oublié qu'issus d'élections décriées et entachées de fraudes massives, ils n'ont aucune légitimité populaire, ce qui devait les porter à se mettre pour une fois à l'écoute des Haïtiens en général et des groupes organisés du pays en particulier.

Aujourd'hui, il ne s'agit pas seulement de discuter d'une question de personnalité devant occuper le poste de Président de la République, il s'agit surtout de l'avenir d'un pays meurtri par la négation de tous les Droits Humains des Haïtiens.

Le RNDDH reste convaincu que la meilleure issue possible pour le pays est la réalisation d'élections honnêtes et crédibles avec des partis politiques et des candidats à la Présidence ayant rendu compte de leur gestion de la subvention électorale à eux avancée lors des joutes électorales de 2015, ce, pour porter au pouvoir des dirigeants légitimes qui s'attelleront à définir des politiques socioéconomiques viables.

Le RNDDH condamne avec la plus grande véhémence l'incident qui s'est produit le 21 juin 2016 aux abords du **Palais Législatif** et recommande aux autorités gouvernementales et policières de tout mettre en œuvre en vue d'assurer la sécurité du **Parlement haïtien**.

Le RNDDH invite le CSPN à prendre au sérieux toute menace proférée par quiconque, qu'ils soient Parlementaires, membres de partis politiques, d'organisations ou simples citoyens.

Enfin, l'organisme de droits humains presse les acteurs politiques à porter leurs partisans à circonscrire leurs actions et discours dans un cadre démocratique respectueux des valeurs et principes de Droits Humains.

Port-au-Prince, le 22 juin 2016